

REVUE DE
LINGUISTIQUE
FRANÇAISE
DIACHRONIQUE

3
2013

DIACHRONIQUES

MARQUES
D'ORALITÉ EN
FRANÇAIS MÉDIÉVAL

Capin – 979-10-231-2152-0



MARQUES D'ORALITÉ
EN FRANÇAIS MÉDIÉVAL**AMALIA RODRÍGUEZ SOMOLINOS**

Présentation

SOPHIE MARNETTE

Oralité et locuteurs dans les lais médiévaux

AMALIA RODRÍGUEZ SOMOLINOS*Nel di por ço/ Iço ne di que (Roland, v. 591 et 1959) :*
réinterprétation, atténuation, concession en ancien français**ÉVELYNE OPPERMAN-MARSAUX**« Avoi ! avoi ! Sire Achillés, vous dites mal » : les emplois de
l'interjection « avoi » en français médiéval**DANIÉLA CAPIN**He, ho, ha, dea : interjections, connecteurs ou marqueurs
discursifs ? Le témoignage des textes en prose médiévaux**DOMINIQUE LAGORGETTE**Insultes et registres de langue dans les *Manières de*
langage : transgression et effets d'oralité**CORINNE DENOYELLE**Les réalisations des actes de langage directifs dans les
Manières de langage

RÉSUMÉS/ABSTRACTS

MARQUES D'ORALITÉ
EN FRANÇAIS MÉDIÉVAL

Marques d'oralité en français médiéval



Les PUPS, désormais SUP, sont un service général
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

© Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2013
© Sorbonne Université Presses, 2022

Diachroniques n° 3
ISBN papier : 978-2-84050-904-2

PDF complet – 979-10-231-2147-6

TIRÉS À PART EN PDF :

Présentation – 979-10-231-2148-3
Marnette – 979-10-231-2149-0
Rodríguez Somolinos – 979-10-231-2150-6
Oppermann-Marsaux – 979-10-231-2151-3
Capin – 979-10-231-2152-0
Lagorrette – 979-10-231-2153-7
Denoyelle – 979-10-231-2154-4

Maquette et réalisation :
Compo-Méca (64990 Mouguerre)
Adaptation numérique : Emmanuel Marc Dubois/3d2s

SUP

Maison de la Recherche
Sorbonne Université
28, rue Serpente
75006 Paris

Tél. (33) 01 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

sup.sorbonne-universite.fr

He, ho, ha, dea: interjections, connecteurs ou marqueurs discursifs ?

Le témoignage des textes en prose médiévaux

Daniéla Capin
Université de Strasbourg
UR LILPA 1339/Scolia

Je voudrais revenir, en guise de remarques préalables, sur un problème bien connu des éditeurs de textes médiévaux : celui de la transcription et de l'interprétation des occurrences. Qu'on le veuille ou non, notre esprit imprégné d'axiologie normative moderne interprète et résout des structures en oubliant souvent qu'il s'agit d'un usage tourné vers l'oralité et dont les fonctions expressives semblent mobiliser divers moyens, pour le moins différents de ceux qu'utilise la langue moderne. Il n'est pas rare de voir une forme posséder plusieurs statuts, cumuler plusieurs fonctions, couvrir des intentions d'expressivité et chercher à éveiller l'attention de l'auditeur ; le fait de la couler dans des cadres syntaxiques modernes, beaucoup plus univoques, perturbe la syntaxe du message, la compréhension et la paraphrase lexicographique.

Des lectures récentes, initialement consacrées aux connecteurs propositionnels, m'ont fourni quelques cas déroutants qui ont incité la présente réflexion¹ : plusieurs attestations des formes *e*, *et*, graphies utilisées dans les manuscrits pour noter

1. En l'absence de consensus sur les connecteurs et en raison d'une tendance dans les recherches récentes à utiliser le terme connecteur, seul, comme hypéronyme (voir le Projet PICS France-Catalogne « Étude comparative des connecteurs et marqueurs discursifs dans le cadre d'une sémantique dynamique du discours », resp. P. Amsili, J. Busquets, E. Vallduví), je voudrais préciser la démarche adoptée ici : je distingue le connecteur propositionnel du marqueur discursif. Même si les deux sont morphologiquement invariables, le premier contribue au contenu propositionnel de l'énoncé et relève de la (micro-)syntaxe, le second agit sur le contenu de l'énonciation et relève de la macro-syntaxe.

majoritairement la conjonction *et*, remplissaient des fonctions qui allaient au-delà de la jonction et semblaient sollicitées pour remplir d'autres objectifs, en particulier expressifs et interactionnels. À commencer par les cas les moins insolites : dans les exemples (1), (2) et (3) un coordonnant « en apparence » permet de joindre une proposition assertive à une impérative :

(1) « Demande tun pere, e il annuncerat a tei ; les tiens maiurs e dirrunt a tei. » (*Psautier de Cambridge*, 273)

(« Demande à ton père, [et] il te l'annoncera ; [et] tes aînés te le diront². »)

(2) « Venez ent après moi e jeo irrai devant, si veroms coment il li esta. – Alez, font il, e nous vous sivroms. » Lors vint Merlins a la port de la palaice e enter dedenz e troeve a l'entré le porter e .II. sarganz... (*Suite Merlin*, § 204-205)

(« Suivez-moi ; je marcherai devant et nous verrons comment il va. – Allez, dirent-ils, et nous vous suivrons ». Alors, Merlin se dirigea vers la porte du château, la franchit et vit à l'entrée le portier et deux hommes d'armes... [Trad. S. Marcotte, 336])

(3) « Humelie te ! et l'auras atains. Ceste est urayement li loys de pitiet³ » (Saint Bernard, *Sermones in annum*, 156)

(« Prosterne-toi [et] tu auras atteint ton but. C'est la vraie loi de la piété. »)

Un autre cas, proche du précédent, montre le même coordonnant « en apparence » assurant la jonction de deux propositions comparatives (4) et (5) :

(4) « A reduter fait mut ceu dard. Cum plus demure e plus est grefs. Lung, sulun la cupe, u bres. » (*Vie d'Édouard le Confesseur*, 4447)

(« Ce dard est redoutable. Plus il s'attarde et plus il est dangereux ; long ou court, selon le péché. »)

(5) « Plus se record k'il deit murir et plus s'abtienget de vice. »

(Sanson de Nantuil, *Les Proverbes de Salemon*, 288)

2. Sauf indication contraire, les traductions sont de moi.

3. Dans les cas d'omission du sujet, est le joncteur « courant » pour la syntaxe médiévale est *se*.

(« Plus il se souvient qu'il doit mourir et plus il pense à s'abstenir du vice. »)

Dans les deux cas, le lien explicite n'est pas exigé, mais admis; par conséquent, on pourrait se passer de ce *e* et accepter l'absence d'opérateur engendrant ainsi des tournures seulement juxtaposées, plus homogènes, plus uniformes. Si des raisons syntaxiques ne sont pas déterminantes pour justifier la présence du *e*, il ne peut être utilisé que pour servir des objectifs prosodiques et pragmatiques, liés à la présence du locuteur. Les traductions qui optent pour l'omission, ainsi que celles qui ont recours à la conjonction *et* sont justes, mais incomplètes sur le plan expressif, puisque, sans recours à d'autres moyens, elles ne peuvent rendre le caractère expressif, dialogique de l'énoncé. Un examen rapide montre que ces constructions existaient déjà en latin⁴. Elles survivent dans la langue moderne⁵ et sont acceptées dans les usages (Béguelin, Avanzi & Corminboeuf 2010). Les ouvrages d'ancien français reconnaissent cet effet du joncteur et l'analysent comme la marque d'une prise de position du locuteur (Ménard 1976, 185; Foulet 1963, 287; Moignet 1988, 331); des études plus récentes l'indiquent comme étant à l'origine « de véritables recentrages isotopico-argumentatifs » (Torterat 2000, 196).

D'autres cas sont moins prévisibles sur le plan syntaxique, notamment lorsque *e/et* apparaît dans un énoncé où tout marquage d'un lien entre prédications paraît injustifié. Deux cas semblent correspondre à cette situation :

- Les exemples (6), (7) et (8) illustrent des contextes où la présence d'un connecteur est impossible; les éditeurs font suivre, à juste titre, la graphie *e* par un point d'exclamation, lui conférant ainsi un statut interjectif.

(6) « Un petit sont seurargenté.

Mais qui garde soz l'argent, e!

4. Elles sont illustrées dans les dictionnaires: F. Gaffiot cite *recognosce et intelleges*, « passe en revue et tu constateras ».

5. À titre d'exemple: « Lis et tu apprendras la vérité! » ou « Plus il lit et moins il comprend. ». Voir Serbat (1990, 26).

Com il trueve povre despoise!» (G. de Coincy, *Miracles* 2, v. 1348)⁶

(7) « Ha!ha! larron, quel barat, e! J'i sai autre derivoison : a la meilleur des deux voise on. » (G. de Coincy, *Miracles* 2, v. 1526)

(8) « [...] e ce me mande cele qe vous bien savez, quar e! e siet e ad oy la verité. » Quant sire Walter entedy la verité [...] (*Fouke Fiz Waryn*, 38r)

Si l'on écarte la possibilité d'y voir des erreurs de copistes et des sauts du même au même (en particulier dans [8]), il faut suivre le choix des éditeurs et reconnaître sous la forme du connecteur une interjection. Elle implique la coprésence de deux interlocuteurs et marque l'émotion, le bien-fondé du jugement ou de la déclaration qui en est faite. Elle a un rôle rythmique – la forme apporte un appoint ponctuel à la prosodie phrastique ; sa position médiane lui confère également un rôle pragmatique et elle fonctionne comme un marqueur discursif, autorisant les gloses suivantes :

(6a) « Ils sont recouverts de peu d'argent, mais celui qui veut vérifier ce qui se trouve en dessous, il trouve **assurément**, mauvaise matière! »

(7a) « Ha! Brigand! Quelle belle ruse! **Et puis**, je connais une autre bifurcation. Que l'on se rende à la meilleure! »

(8a) « [...] et cela m'a été demandé par celle que vous connaissez bien, car, **eh bien**, elle occupe cette position et elle a entendu la vérité. » Lorsque monseigneur Walter entendit cela [...]

Si, du point de vue de la forme, le recours à *et/eh* serait peu habituel dans la langue moderne, il ne devait pas l'être à un moment donné où la même forme pouvait signaler à la fois la jonction et l'interjection.

- Les exemples (9), (10), (11) et (12) illustrent une situation similaire où la syntaxe n'exige pas la présence d'un marqueur de jonction. Le cas est différent du précédent: il s'agit de la

6. Le contexte exclamatif n'exclue pas la graphie *et*: « He, Dieux, **et** que le peuple est beste / Quant il accorde teulx octrois! » (A. Chartier, *Le Débat du Hérault*, 433); « Hé, Dieux, dist Madame, **et** que ce est belle chose! » (*Saintré*, 90).

présence d'un *e/et* en début de discours direct. La syndète n'est pas nécessaire, en raison du changement de locuteur et/ou de la présence d'une incise et pourtant, les emplois restent compréhensibles, à condition d'y voir à la fois la manifestation d'une relation rhétorique et celle d'une interruption, une sorte de « court-circuit » dans l'actualisation phrastique, facilement imaginables dans le cadre du discours direct (désormais DD) où l'organisation est soumise aux objectifs de l'interlocuteur. *E/et* a ici une fonction qui dépasse non seulement celle d'un joncteur, mais aussi celle d'une interjection : il n'interpelle pas et n'indique pas à proprement parler un affect, mais plutôt une réaction d'impatience, conséquence logique de l'énoncé précédent. *E/et* vient apporter à la partie rhématique de la séquence l'expressivité qui fera agir le destinataire. Comme dans les exemples précédents, deux solutions s'offrent au traducteur : ne pas traduire au risque de perdre une dimension de l'énoncé ou rendre le pseudo-coordonnant par un marqueur discursif (désormais MD).

(9) Paien escrient : « Aie nos, Mahum! [...] »

Dist l'un a l'altre : « **E!** car nos en fuiums! »

A icest mot tels .C. millie s'en vunt... (*La Chanson de Roland*, v. 1910)

(Les païens crient : « Aide-nous, Mahomet! » [...])

Ils se disent l'un à l'autre : « Enfuyons-nous **donc!** »

À ces mots, cent mille païens s'en vont... [Trad. J. Dufournet, p. 211]

(10) Quant fust a poy avespre, dit le chevalier a Fouke : « Daun paien, tu es fort e vigerous. Par amours, dy moy, ou naquiste vous? » « Si vous plest saver mon nation, je ne le vous dirroi mye, si vous ne me diez eynz del vostre. » « **E** je le vous grant. » Le chevalier ly dit qu'il fust cristien, nez en grant Engleterre, le fiz Waryn de Mees... (*Fouke Fiz Waryn*, 57r)

(Quant le jour se mit à décliner, le chevalier dit à Fouke : — Seigneur païen, tu es fort et vigoureux. Pour l'amour de Dieu, dis-moi, où es-tu né? — Si vous voulez connaître mes origines, je ne vous les dirai pas avant d'entendre les vôtres. — J'y consens **volontiers**. Alors le chevalier lui dit qu'il était chrétien, qu'il était né en Grande Bretagne et qu'il était le fils de Warin de Mees... »

(11) — Quel besoing, fet il, avez vos de moi? — Ce verrez vos bien, fet ele. — De par Dieu, fet il, **et** g'irai volentiers. » Lors dist a un escuier qu'il mete la sele... (*Queste Graal*, 1)

(— Que puis-je faire pour vous? — Vous le verrez bien. — Par Dieu, dit-il, j'irai **donc** volentiers. Et il dit à un écuyer de seller son cheval... [Trad. Ch. Marchello-Nizia])

(12) Ly preudons regarde moult le page, non pourquant entre avoec lui en le maison. « Sire, fait ly pages, baillis moy l'enfant, s'alés veoir comment vostre maison est edefiee. » Fait ly preudons: « **Et** a qui es tu? » (*Ysaÿe le Triste*, §11)

(Étonné, le saint homme regarda le page, cependant, il le suivit dans la maison. « Seigneur, dit le page, donnez-moi l'enfant et allez voir comment est construite votre maison. » Alors, le saint homme lui demanda: « **Mais enfin**, à qui appartiens-tu? »)

Un cinquième cas, enfin: celui où la même forme cumulante sert explicitement la syndète et l'exclamation en même temps. On la rencontre dans des monologues exprimant une forte émotion, en reprise coordonnante d'une première interjection:

(13) Et Ysaÿe qu'en prison estoit se desconforte comme cieulx que moult y avoit de souffraite et de douleur et disoit en ceste maniere: « **He**, Fortune, que tu m'es contraire! Or m'as tu bien mis du haut en bas. **Et** belle et bonne espee, comment tu sesces! (*Ysaÿe le Triste*, §242)

L'intensité des lamentations autorise deux traductions: soit la prosopopée et un « pseudo- » terme d'adresse (désormais TA) afin de préserver une trace du joncteur/opérateur, soit, dans une version moins expressive, la répétition de l'interjection. Ainsi:

Et Ysaÿe, qui était dans la prison se lamentait comme celui qui souffrait de douleur et disait ainsi: « **Eh**, Fortune, comme tu es contre moi! Tu m'as bien mis de haut en bas. **Et toi**, belle et bonne épée, comme tu sèches! »

Et Ysaÿe, qui était dans la prison se lamentait comme celui qui souffrait de douleur et disait ainsi: « **Eh**, Fortune, comme tu es contre moi! Tu m'as bien mis de haut en bas! **Eh**, belle et bonne épée, comme tu sèches! »

E(t) n'est pas la seule forme qui assure la transition entre segments exclamatifs. Dans l'exemple suivant, *a* assume le même emploi :

(14) Et quant li rois vit qu'il ardoit touz, et que morir le convenoit, si commença a complandre lui meismes et a regreter, et disoit ainsi: « E! rois Richars, moras tu donc? **A!** mors, comme ies si hardie, quant tu ossas assalir le roi Richart, le mieus entechiet chevalier, et le plus courtois, et le plus large dou monde! **A!** chevalerie, comme iras a declin! **E!** povres dames, povre chevalier, que devenrez vous, **a** Dieus, qui retenra mais chevalerie, largesce, ne cortesie? » Ainsi se complaignoit li rois. (*Récit d'un Menestrel de Reims*, 18r)

(Et quand le roi vit qu'il brûlait et qu'il allait mourir, il commença à se plaindre et à dire ainsi ses regrets: « **Eh**, roi Richard, mourras-tu donc? **Et toi**, mort, comme tu es hardie d'oser assaillir le roi Richard, le meilleur chevalier, le plus courtois et le plus généreux du monde. **Et toi**, chevalerie, comme tu es sur ton déclin! **Et vous**, pauvres dames et pauvre chevalier, que deviendrez-vous? Pour l'amour de Dieu, qui gardera désormais les qualités de la chevalerie, de la générosité, de la courtoisie? » Le roi se plaignait en ces termes.)

On pourrait élargir cette liste de cas en y ajoutant ceux qui ne relèvent pas de discours rapporté et où des formes cumulantes s'intercalent entre une subordonnée et une principale à sujets différents. Plusieurs linguistes se sont penchés sur ces structures⁷; je cite en guise d'illustration un exemple de l'étude de F. Torterat (2001, 192 et 193), assortie de ses traductions :

(15) La u Aucassins et Nicolete parloient ensemble, et les escargaites de la ville venoient tote une rue. (*Aucassin et Nicolete*, 14, 23)

(Tandis qu'Aucassin et Nicolette parlaient là tous les deux, **ne voila-t-il pas venir**, sur toute une rue, les guetteurs de la ville. / Tandis qu'Aucassin et Nicolette parlaient là tous les deux, **et de venir**, sur toute une rue, les guetteurs de la ville.)

7. Cette construction existait aussi en latin. Gaffiot cite Pline « *quom ad portam venio, atque ego illam video praestolarier* » et traduit « quand j'arrive vers la porte, (alors) moi je la vois qui attend »; l'exemple est repris par A. Ernoult et F. Thomas (1989, 441). Voir la synthèse de Ch. Marchello-Nizia (1994, 282).

1. Des interrogations multiples ou de l'interaction entre théorie, syntaxe, sémantique et pragmatique

La complexité de ce fonctionnement débouche sur un triple problème. Tout d'abord, celui des statuts des formes cumulantes. On vient de le voir, la graphie *e/é/et*, sert à la fois à coordonner et à signaler une expressivité, et, de ce fait, relève d'un double statut – celui du connecteur et celui de l'interjection⁸. Le constat est réversible : certains emplois des interjections participent à la fois à l'encodage d'une expressivité et à l'expression d'une jonction et les exemples qui précèdent prouvent la parenté entre *et*, et *eh!/hé!*. Or, cette « plasticité » est incompatible avec les postulats théoriques. Les théoriciens de l'interjection insistent sur son caractère disjonctif – elle représente un énoncé distinct ; un « phrasillon » (Tesnières 1988, 251) ; « une phrase à prédication impliquée » (Wilmet 1997, 501) – sur son fonctionnement plutôt déictique qu'anaphorique (Switakowska 2006, Wilkins 1995), et sur son rôle de marqueur disjoint d'une sur-énonciation expressive (Rosier, 1995, 121), en somme, sur des statuts et des fonctions où il est difficile de postuler un liage.

Cette nature malléable affecte également les interprétations sémantiques de l'interjection. Si l'on regarde de près, les effets de sens véhiculés par l'interjection sont habituellement abordés sous l'angle de l'opposition, de la rupture, du rejet et du refus, de la discordance, et insistent sur la bifurcation entre l'interjection et le cotexte. À ceci participe également (essentiellement ?) le fait que l'emploi ordinaire de l'interjection est celui où elle apparaît en tant que balise d'un DD, souvent associée à un TA. Pourtant, on vient de le voir, une interjection peut fonctionner comme le doublon d'un opérateur de jonction et indiquer une intervention d'appropriation du discours de l'autre. Elle contribue alors à établir des rapports d'addition, d'inclusion, d'acceptation, de concordance, de cohérence. Cet effet jonctif est fortement gradable : les degrés de signification impliqués dépendent de la place occupée par l'interjection dans l'énoncé et de son cotexte/

8. On pourrait évoquer, à la suite de F. Améka (1994, 1715), celui de « coordination phatique ».

contexte. Dans l'ensemble, son commentaire équivaut à un *et*. Les linguistes reconnaissent le caractère ajustable de l'interjection ; il apparaît en filigrane dans beaucoup d'études consacrées à cette partie du discours. Mais on n'insiste peut-être pas assez sur son importance pour la paraphrase lexicographique et pour la structuration de l'énoncé, encore moins sur une méthodologie qui ne devrait pas dissocier l'analyse des valeurs de l'analyse des statuts.

La présente étude a pour objectif de signaler certains fonctionnements des interjections dans les textes en prose médiévaux marquant sémantiquement l'accord ; fonctionnements que je désignerai par la suite comme « concordanciers ». Compte tenu des chevauchements fonctionnels et graphiques signalés, j'aborderai les interjections primaires en les regroupant dans des « types » – type *e*, *a* et *o* (soit, les graphies modernes, *hé/eh*, *ha/ah*, *ho/oh*) ; quelques observations sur l'interjection secondaire *dia* viendront compléter la réflexion. En rappelant les cas déjà mentionnés, je montrerai que l'interjection peut migrer d'une classe à l'autre : de la classe des interpellatifs (interpellatifs à proprement parler et interpellatifs/interjectifs d'affect), à celle des marqueurs discursifs (MD) en passant par celle des connecteurs propositionnels. Cette démonstration appelle des remarques de portée théorique : lorsque les linguistes évoquent les interjections comme faisant partie de la classe des MD, ils citent des formes comme *heu*, *hein*, *ben*, *allons!*, *tiens!*, rarement *hé/eh*, *ha/ah*, *ho/ho*. Et, en effet, une forme a plus de chances de devenir un MD après un parcours de décatégorisation et il est plus « logique » de laisser cette place à des créations secondaires comme les interjections formées à partir d'impératifs (*diva*, *dea*, *estez*, *os*, *oste*, *avo!*), où la décatégorisation est visible, plutôt qu'aux interjections primaires (Buridant 2000, 736). Pourtant, les exemples qui précèdent autorisent, me semble-t-il, à considérer *e/et* comme un MD. Cela conduit à poser une question plus générale, celle du répertoire des possibles discursifs de l'interjection.

2. La question des graphies : examen de quelques traditions manuscrites

Avant d'aborder les interjections mentionnées, une nouvelle interrogation, conséquence directe des attestations relevées plus haut. Existe-t-il des graphies spécifiques pour la conjonction *et* et, d'autre part, pour les formes « cumulantes » à effet jonctif-interjectif ? Autrement dit, distingue-t-on dans les manuscrits *he*, *eh*, *et*, comme on le fait aujourd'hui, à savoir *hé*, plutôt réservé à l'interpellation, *eh* notant l'affect, *et* conjonction/connecteur ? *Ho* est-il réservé uniquement à l'interjection ou peut-il, à l'image de ce qui a été constaté pour les formes du type *e*, servir à noter la conjonction *o/ou* ? que dire du *oh* ? *ha*, *a*, *ah* existent-elles et si oui, comment peut-on les différencier ? peut-on évoquer, pour les formes de ce type, une sédimentation du correspondant argumental, à savoir la préposition *à* ? Si la distinction se fait par la forme graphique, par la variation matérielle, l'hypothèse de la synapse catégorielle devient peu probable. Sur le plan sémantique et pragmatique l'interjection peut toujours avoir un sens jonctif, mais la justification de celui-ci ne viendrait pas d'un calcul syntaxique, mais plutôt sémantique et pragmatique. À l'inverse, si la même forme graphique est utilisée pour noter le joncteur (conjonction ou préposition) et l'interjection, une raison syntaxique supplémentaire devrait être ajoutée aux raisons mentionnées.

Pour tenter de répondre à ces questions, j'ai confronté les éditions modernes de trois textes avec leurs sources respectives : l'édition moderne de *Bérinus* (xiv^es.) au manuscrit de base BN 777 ; l'édition d'*Ysaïe le Triste* (xv^es.) au ms. 2524 Darmstadt ; l'édition de *Mabrian* à l'incunable de 1530 de Jacques Nyvert. Un examen rapide de l'édition numérique de *La Quête du Graal*⁹, a permis de compléter ces observations.

9. On ne soulignera jamais assez l'excellence de l'édition numérique interactive de Ch. Marchello-Nizia, hébergée sur le site de la BFM.

2.1. *Bérinus*

La confrontation entre le texte du manuscrit BN 777 et l'édition de R. Bossuat porte sur un volume équivalent aux 150 premières pages de l'édition. Le ms. BN 777 utilise seulement *et*, en entier ou abrégé (Z) pour noter la conjonction, la « forme cumulante » (16) et l'interjection (17), comme le prouvent les transcriptions fac-similaires suivantes :

(16) Sy me commandez tout ce quil vous plaist Z je seray obeissant du tout a vostre cōmandement. (f° 25)

(17) dontse mirent auant .x. bourgeois qui tout affermerent quil estoit ainsi Z quil avoient veu et oy q martains le donna a son pere quantde ce pais se parti et sire dist martains or poez vov biē entendre cōment berinus est coupable de ce que je lui ay mis sus (f° 71v)

La forme *he* est très minoritaire ; elle peut noter l'affect (18) et servir l'interpellatif d'adresse (19) :

(18) Adont gette Berinus un grant soupir et cōmença tendrement a plourer Z sescria piteusement Z dist **he** comme pour neant faisoie ores grant joye... (f° 17)

(19) Quant faminus entendi la complainte de sa femme sifu tousesbaÿs et ot grant merveille qui la mouvoit a ce dire sili dit **he** tres douce compaigne qui vous muet afaire ce dueil (f° 20v)

R. Bossuat cherche à distinguer l'interpellatif d'adresse en utilisant la graphie HE! : *HE! lasse* ; *HE! mon chier filz* ; *HE! Agea* ; *HE! folz musars* ; *HE! Dieu*.

A note la préposition *et* l'indicatif présent 3 p.sg. du verbe *avoir* ; l'interjection de type *a* est représentée uniquement par *ha*. *Ha* semble posséder deux valeurs : la présence d'assertives d'opposition, de négatives ou d'impératives négatives ainsi qu'un sémantisme « négatif » dans le cotexte permet de postuler un *ha* démarqueur discordancier de DD (20 et 21) qui sert à noter le désaccord. En revanche, la présence d'exclamatives ou de phrases interrogatives dans le cotexte droit plaide pour un *ha* concordancier (22) qui ne sert pas seulement à noter l'émotion, mais aussi à indiquer un commentaire du locuteur de type « vraiment » :

(20) Berinus voz filz nara ja sueffrette de riens tant comme je vive et apres ma mort je lui laisseray si grant richesse que tant quil vivre il sera en grant honneur et a grant seigneurie **ha**. sire dist la dame bien croy que vous dittes verite a la volonte que vous ores **mais** les cuers se muent a la fin. (f^o 2v)

(21) ... je remenray cy pour les nefz gaitier **.ha**. fol dist liprevost par mocquerie **non** feras **ains** ten va avecques ton seigneur et si lui aide a plaidier. (f^o 19)

(22) ... a peine pouoit avoir la femme finee sa raison que les bourgeois et les bourgoises crierent que tuit y avoient este quant berinus lespousa. **ha** berinus ce dit Gieffroy qui savoit que femme eussiez? (f^o 20v)

La série *o* n'est pas attestée dans le texte.

2.2. *Ysaÿe le Triste*

L'édition moderne respecte minutieusement les graphies du manuscrit de base. La conjonction et l'interjection y sont notées majoritairement *et* (23), la forme abrégée *Z* est moins fréquente (24); lorsqu'il s'agit d'interpeller, on trouve *et*, et très occasionnellement *he* (25):

(23) cōment chlīz fait trons avies vog tel haste que natendies vog quil fust ouvers **Et** sires bochus maudis soies tu de diue fait macans sy estoitil. (f^o 36v)

(24) Quant yreux lentendit sy dist **Z** yreux tres doux compains **Z** vrais **Z** loiaux amis / aies pite de my. (f^o 152v/153)

(25) quant yreux lentendy sy cōmenche sy fort a plourer que ce fumerveilles **Z** dist **he** tres loiaux amis et en che disant le prent entre ses bras et le cuide baisier... (f^o 152v)

L'éditeur retranscrit:

(23a) « Comment, chevaliers, fait Trons, aviés vous tel haste? que n'atendiés vous qu'il fust ouvers? **Et**, Sires bochus, maudis soies tu de Dieu, fait Macans, sy estoit il. »

(24a) Quand Yreux l'entendit, sy dist: « **Et**, Yreux, tres doux compains et vrais et loiaux ami, aiés pité de my! »

(25a) Quant Yreux l'entendy, sy commenche sy fort a plourer que ce fu merveilles et dist: « **Hé**, tres loiaux amis. » Et en che disant le prent entre ses braz et le cuide baisier...

Le type *a* est noté soit *ha*, soit *a*. Les deux formes sont utilisées pour interpeller, en co-occurrence avec un TA (*sire, maistre, vaillans hons, doux loyaux amis, belle nieche*, etc.) ou une formule (*por Dieu, Dieus me doinst espasse de vivre*, etc.) la forme *a* est plus fréquente ; elle participe à la création d'interjections secondaires – agglutinée à *las/lasse* pour donner *alas!* /*alasse!*; à *hors*, pour engendrer *ahors!*; et, occasionnellement, à *dya/dia* pour former *adia!* /*adya!* *Ahay* (5 occ.) et *hareu* (1 occ.) semblent plus difficiles à décomposer. Le texte établit une différence sémantique très nette entre les deux : *ha* est utilisé comme un disjonctif, un discordancier pour demander l'interruption d'une action commencée par un protagoniste ; *a* est utilisé comme un jonctif et la réplique (monologale ou dialogale) qu'il introduit peut être considérée comme un prolongement de l'énoncé précédent.

Ainsi, lorsque l'ermite Sarban propose à Yseut de donner à son fils le nom Justice, elle s'y oppose et *ha* contribue à fixer ce désaccord (26) :

(26) **Ha!** sire, fait la dame, pour Dieu, qu'il n'ait ja tel non, mais donnés li ung aultre qui ensieuche le son pere et le mien. (§ 6)

Sarban accepte de baptiser et d'élever l'enfant Ysaÿe le Triste ; il l'emmène avec lui. Un soir, il voit arriver quatre fées qui lui annoncent la mort de Tristan et Yseut :

(27) Lors li content en quele maniere Tristran estoit mors et Yseut trespasee. Ly preudons se saingne et commenche a prier pour eulx en plourant parfondement et ot plus grant pitié de l'enfant que devant. « **A!** Damedieu! dist il, pour Dieu dites moy que cy vous enseigna! » Et l'une respont : « N'a gaire longement que nous estiemes en la Grant Bretagne et... » (§10)

Comme dans le cas de *Bérinus*, ces effets se laissent déduire du cotexte : les DD dans lesquels figurent les formes *ha* comportent majoritairement des phrases négatives ou des assertives d'opposition et, de ce fait, s'inscrivent en opposition aux énoncés précédents. Les DD introduits par *a* n'établissent pas de contraste et notent l'approbation, le consentement, l'obéissance. En témoignent les phrases exclamatives

(conclusives ou optatives) ou interrogatives en cotexte droit¹⁰. Ces effets sémantiques sont loin d'être exceptionnels : ils sont reconnus dans les dictionnaires (Godefroy, du Cange) et par les linguistes (Bertin 2006, 51). Ce qui frappe dans le cas d'*Ysaye*, c'est la rigueur avec laquelle cette différence se maintient. Sans apporter de réponses définitives à la question d'une similitude entre le fonctionnement de l'interjection, habituellement définie comme disjonctive, et celui de la préposition *à*, réputée conjonctive, on notera la similitude graphique et sémantique entre les deux catégories.

Enfin, le type *o* est le moins attesté : 1 occ. *o*, d'un effet inclusif similaire à celui relevé pour *a* et 6 occ. *ho* dont le sens disjonctif rappelle celui de *ha*.

2.3. La Quête du Graal

Dans la partie introductive de son édition, Christiane Marchello-Nizia explique : « La conjonction est graphiée *et* en entier, essentiellement en début de période, et abrégée en *Z* dans les autres cas ». La forme « cumulante » sous (11) est notée par un *Z* ; *he* (5 occ.) note l'interpellatif, mais correspond à des passages empruntés à d'autres manuscrits. *Ha* est le seul témoin du type *a*, à moins d'inclure des formes comme *a non deu* (f° 161) ou *anon deu* (agglutiné, f° 221a). *Ha* sert à interpeller, à noter l'affect ou aux deux à la fois. Le cotexte/contexte détermine les effets supplémentaires et autorise à superposer des fonctionnements concordanciels ou discordanciels. Ainsi, sous (28), le roi Arthur déplore la décision d'organiser la Quête du Graal, mais ne s'y oppose pas. *Ha* n'indique pas une réaction, mais une constatation, un commentaire, un moyen d'indiquer l'oral dans un commentaire de type « je pense vraiment que... » :

10. En l'absence d'axiologie marquée au niveau des TA – ils ne sont pas plus « positifs » ni plus « négatifs » avec *ha* qu'avec *a* –, le seul critère pertinent nous semble être le type de phrases dans le cotexte droit de l'interjection. On notera aussi qu'une lettre d'amour débute par *a* et non par *ha* : « *A, belle et bonne au parfait, parfaitement amee, le vostre en tout, salut.* » (§ 152).

(28) Car bien set quil nes porra pas retourner de ceste emprise.
Si dist amon .S.G. **ha**. G uos mauiez mort par leueu que uos auez
fait. (f° 163d)

L'effet est contraire sous (29) :

(29) **ha**.sire por dieu neme lessiez morir en ceste forest. Mes
portez men en aucune abeie ou jaie mes droitures Z muire ilec
come bons chl crestiens. (f° 169d)

La traduction de l'éditrice illustre ces effets par un choix astucieux
de la graphie interjective :

(28a) « Car il set bien qu'il ne pourra les détourner de cette
entreprise. « **Ah**, Gauvain, vous avez causé ma mort en
prononçant ce veu... »

(29a) « **Ha!** Seigneur, au nom de Dieu, ne me laissez pas mourir
dans cette forêt. Portez-moi plutôt dans une abbaye où je puisse
recevoir les derniers sacrements et mourir en bon chrétien. »

2.4. *Mabrian*

L'éditeur respecte fidèlement les graphies de l'incunable de
1530. *Et* et la forme abrégée *Z* servent à noter la conjonction, leur
répartition rappelle l'usage dans la *Queste* : *et* est essentiellement
en début de période. Il est utilisé également pour noter le MD
« et puis » :

(30) Et quât ilz furēt la hault mōtez maugis vīt la ou estoit
Richard qui gisoit a terre : auquel il demanda et dit. **Et puis** beau
cousin cōme vous est il Sire dist Richard / tres bien la vostre
mercy [...] (20v)

He existe dans l'incunable, mais il est toujours suivi ou
agglutiné à *las*. L'ensemble n'exprime pas toujours le regret,
comme dans le passage suivant où Maugis, ayant reçu le chapeau
rouge de cardinal, manifeste son contentement et imagine la
réaction de ses parents. La situation est positive et favorable, et
hélas est loin d'être la manifestation d'une souffrance ; on peut
même se demander s'il ne joue pas le rôle d'un (ou de deux) MD
que l'on gloserait par « et, vraiment » :

(31) Et tout incontinent le cardinal Maugis, accompagné du
senateur et son frere qu'il avoit guery, et de train convenable a
cardinal, monta a cheval pour aller au consistoire. Et en errant
par la ville de Romme, fantasioit sur Renault, Alard, Guichard et

Richard, ses cousins, disant a part luy : « **Helas** Virge Marie, si mes parents me veoyoient de present, ce chapeau rouge sur la teste, il diroient bien que ce aurois je fait par enchanterie... » (§ 50, 9)

Le type *a* est attesté seulement par *ha*, utilisé seul ou redoublé (*ha ha* ou *haa*). Il est majoritairement concordancier, et inscrit le message dans la continuité de ce que précède.

(32) Il sescrya a haulte voix. **ha ha**. Maugis gentil chevalier moult me poise par ma barbe : il me desplaist de vous avoir force de faire celle chose. (.lxx.)

(33) **haa** maugis maugis chevalier approuue quesse q auez fait le veu vog coustera la vie Z a voz trois cousins. (.lxxx.)

Qu'apportent ces investigations graphiques? Au-delà des usages spécifiques pour chaque texte se dessinent quelques tendances. Tout d'abord, au niveau des fréquences : le type *e* est le plus utilisé ; le type *a* est représenté majoritairement par *ha* ; le type *o* est très peu attesté, confirmant ainsi l'hypothèse de M.-L. Demonet (2006, 52-53) de son apparition tardive. Ensuite : les manuscrits (et l'incunable) ne distinguent pas formellement la conjonction *et* de la forme « cumulante jonctive-interjective » et rien ne permet de les dissocier formellement. Cette économie de moyens porte à croire que l'on reconnaissait un statut jonctif à l'interjection. Le fait que *he* soit essentiellement réservé à l'interpellatif (interpellatif propre et interpellatif d'affect) confirme cette hypothèse.

Le type *a* est noté majoritairement (mais pas systématiquement) *ha* : lorsque l'usage permet de distinguer formellement *a* et *ha*, le premier est exclusivement jonctif et illustre la même économie de moyens. Pour les textes qui ne distinguent pas formellement l'effet jonctif/concordancier de l'effet disjonctif/discordancier, des critères syntaxiques et sémantiques permettent d'établir la différence.

Un élargissement du corpus permettra de confirmer/infirmier ces hypothèses ; *e* ayant été l'objet de beaucoup d'études évoquant sa polyvalence, cet élargissement s'impose surtout dans le cas de *a* et encore davantage de *o* du fait du nombre peu élevé d'attestations¹¹.

11. La liste des textes est donnée avant la bibliographie.

3. Des statuts de *a* et de leurs conséquences sémantiques

L'examen des textes du corpus élargi permet de noter des résultats similaires : *a* exclamatif introduit majoritairement un énoncé en conformité avec le cotexte/contexte gauche. Cette conformité est gradable et déductible grâce aux critères suivants :

— la présence de phrases assertives en cotexte droit : *a*, seul ou suivi d'un TA, sert à la fois à interpeller et à indiquer un affect ; il introduit un DD qui complète, approfondit ou développe le thème du contexte gauche, témoins les reprises lexicales à l'intérieur du DD :

(34) Et quant li rois Guis parçut **la traïson** de ses barons, si ot au cuer mout grant angoyse, se dist : « **A!** Biaus sire Dieu, je suys tes serjanz et suis ci pour ta besoigne et pour la crestienté deffendre. Sire, aide nous ainsi que tu sez que mestiers nous est, car je say bien que tuit mi baron m'ont **traï**. » Atant se feri entr'aus et merveilles feisoit d'armes... (*Menestrel de Reims*, 6r)

(Et quant le roi Guy perçut la trahison de ses vassaux, son cœur se remplit de tristesse et il dit : « Ah, Seigneur Dieu, je suis ton serviteur et je suis ici pour faire ta besogne et défendre la chrétienté. Seigneur, aide-nous, puisque tu sais que nous en avons besoin, car je sais que tous mes vassaux m'ont trahi. » Alors, il s'élança au milieu de la bataille et c'était prodigieux de le voir manier les armes...)

— En présence d'une « fausse » interrogative *a* sert toujours à interpeller et à indiquer l'affect, mais son rôle est surtout cognitif, puisqu'il renseigne sur la position du locuteur :

(35) Et quant il l'aperceut, fist semblant de soy desvoyer et prendre autre chemin. Lors Madame le fist appeler, puis lui dist : « **A!** maistre, maistre! Est-ce la façon de fuir les dames! » (*Saintré*, p. 61)

(Et quand il l'aperçut, il fit semblant de s'écarter et de prendre une autre direction. Alors Madame lui dit : **Ah!** Maître, maître! Est-ce **bien** là une façon de fuir les dames? »)

— La présence d'une exclamative conclusive qui exprime l'intensité d'une qualité ou d'une quantité amplifie l'effet cognitif de *a*. Comme dans (34) et (35), *a*, seul ou suivi d'un

TA, introduit un DD, mais cette-fois-ci (36) celui-ci contient une exclamative. Elle peut être interprétée comme une proposition subordonnée, complément d'objet d'un verbe du type *regarder* que l'on pourrait adjoindre au TA. *A* jouerait alors un triple rôle : interpellé, indiquer un affect et indiquer la position du locuteur à la manière d'un MD de type « regarde! »

(36) [...] il s'agenoile erraument e dist a cheus qui dejoste lui estoient: « A! Diex, tant fist fole hardement li chaitifs pechierz male aventuruz qui de sez mainz ordeez e vilainz, cunchiees de vileté e de l'ort venim de luxure, atoucha si hault fust [...]! (*Merlin Suite*, 164)

(« Ah! Dieu, comme il a fait preuve d'une audace insensée, le pécheur misérable et maudit qui, de ses mains impures et ignobles, souillées d'ignominie et du poison immonde de la luxure, a touché un bois aussi noble... » [Trad. S. Marcotte, p. 339])

Qu'en est-il du *ha*? Il sert à cadrer le DD, seul ou suivi d'un TA, comme *a*. On trouve, dans le cotexte droit, des affirmatives, des négatives, des interrogatives (directes et indirectes), des conditionnelles et des exclamatives, en somme une panoplie très large de configurations linguistiques, dont certaines attestées avec *a*. Un décompte des structures permet cependant d'apporter des nuances : sur un total de 362 occ. de *ha* dans le corpus, 231, soit environ deux tiers, représentent des phrases négatives, interrogatives, conditionnelles et impératives, soit des cotextes impliquant des modalités susceptibles de provoquer une discordance avec ce qui précède. Autre conclusion importante : les 131 occurrences restantes illustrant *ha* dans des cotextes exclamatifs ou assertifs se trouvent dans les textes tardifs de notre corpus, textes de moyen français, dans lesquels *a* n'est presque plus attesté¹², probablement par souci d'éviter toute ressemblance graphique entre la préposition et l'interjection. Cela revient à dire qu'à la fin du Moyen Âge, en l'absence d'opposition graphique au sein du type *a*, la distinction se fait par le biais des cadres syntaxiques différents qui produisent des

12. Cf. l'usage de *Mabrian*.

effets illocutoires différents. L'absence d'opposition entre les répliques dans (37) fait du *ha* un concordancier :

(37) Je vous prie [...] que m'escrivez de vos nouvelles et je vous rescriray des miennes. — **Ha!** ma bonne maitresse, ce dist Gerard, je voy bien qu'il faut que je vous abandonne pour un espace. (*Cent Nouvelles Nouvelles*, p. 168)

D'autres faits semblent confirmer cette évolution, en particulier la co-occurrence avec l'interjection secondaire *dea!*. Analysée comme le résultat de la grammaticalisation/pragmaticalisation de *di va*¹³, *dea* est un MD confirmé, fréquent dans les textes du moyen français et du français préclassique. Il apparaît, le plus souvent en co-occurrence avec « oui »/« non », avec l'interrogatif *comment*, l'adverbe *voire*, l'exclamatif *quoi*, les interjections *avoi*, *ha*, *a*, ces co-occurrences étant un des critères majeurs de sa pragmaticalisation. Elles infléchissent le sens de *dea* et fonctionnent comme des modificateurs du MD. Ainsi, les répartitions *ha dea/a dea* dans *Ysaye* et dans le corpus élargi confirment les oppositions relevées entre *ha* et *a* : *ha*, discordancier, est majoritaire en présence d'une modalité négative, interrogative et impérative (38), une modalité assertive entraîne majoritairement *a* (39) et une glose par « assurément, évidemment, bien entendu ! » :

(38) Le prier, despalisant d'etre empesché a ce coup par cet yvroigne, respond : « Va ton chemin, il ne faut autre confession, car tu es en tresbon estat. » — « **Ha, dya**, dist l'yvroigne, par la mort bieu, vous me confesserez, maistre prier, car j'ay dévotion. » (*Cent Nouvelles Nouvelles*, p. 61)

(Le père prier qui regrettait cet empêchement causé par un ivrogne, répondit : « Passe ton chemin, tu n'as pas besoin de confession, car tu es en très bon état. » « **Allons bon!**, dit l'ivrogne, Morbleu!, Père prier, vous écouteriez ma confession, je fais mes dévotions!)

(39) « [...] j'en auray douze ou je le tueray, et vous aussi! — **A dya**, dit le compaignon, vous estes ung fort marchant ; et au

13. Voir le TLFi, le DMF, mais aussi les dictionnaires d'Estienne, Nicot, Cotgrave, Ménage, Richelet. Pour les emplois de *di va*, voir l'excellente étude d'Evelyne Oppermann-Marsaux (2011).

mains, puis qu'il faut que vous aiez tout a vostre dict, j'aray terme de paier. » (*Cent Nouvelles Nouvelles*, p. 296)

4. Le type *o*

Peu représenté dans le premier corpus, il l'est davantage dans le corpus élargi et continuera à gagner du terrain par la suite. Ainsi, une comparaison entre le texte de *La Chastelaine du Vergy* et sa « réécriture » dans la 70^e nouvelle de *l'Heptaméron* de Marguerite de Navarre permet de constater le remplacement des *a!* par des *o!*¹⁴

Seules quelques rares attestations montrent la similitude graphique entre *o* interjectif et la conjonction *o/ou* :

(40) Ores quant j'eü demouré avec le dit roy deux **ho** trois jours, je m'en retournay par celluy mesme chemin... (Nompar de Caumont, *Le Voyage d'Oultremer en Jherusalem*, p. 49)

Dans le corpus, *o* est majoritairement associé à une modalité exclamative (26 occ. sur 37) et fonctionne comme un jonctif dans des monologues, en reprise d'un *he* interpellatif ou de *helas*, alors que *ho* est utilisé en début de DD ouvrant sur des propositions assertives, ou attesté en emploi autonome, constituant à lui seul un énoncé, soit, une « répartition » différente de celle, constatée pour *a/ha*. Elle est probablement responsable de la sédimentation des valeurs actuelles : selon le TLFi, *ho* serait plutôt réservé à l'indignation, alors que *oh* peut rendre tous les autres sentiments.

5. Conclusion

Les réflexions qui précèdent ont rappelé quelques principes du fonctionnement de l'interjection : sa portée extra-phrastique, les liens référentiels et rhétoriques qu'elle entretient avec ce qui précède et ce qui suit, l'importance des agencements des cotextes gauche et droit. On la dit souvent « polyfonctionnelle », mais à partir du moment où son fonctionnement n'est pas stable et préenregistré,

14. *La Chastelaine de Vergi*, éd. R. Stuij, La Haye/Paris, Mouton, 1970, et Marguerite de Navarre, *L'Heptaméron*, éd. M. François, Paris, Bordas, coll. « Classiques Garnier », 1991, 413-416.

on devrait la considérer plutôt comme un item « sous-déterminé » dont les possibles discursifs sont variables et qui peut avoir plusieurs statuts. On le voit dans les textes médiévaux étudiés : ces statuts sont opaques et vont de l'interpellatif-cadratif de DD, en passant par le connecteur propositionnel, jusqu'au marqueur discursif¹⁵. Cette hypostase est la marque même de l'oral et un principe d'écriture dans les textes médiévaux.

Corpora

1. *Bérinus*, éd. R. Bossuat, Paris, Société des anciens textes français, 1931-1933.

La Queste del Saint Graal, éd. numérique Ch. Marchello-Nizia, BFM, 2011.

Ysaye le Triste, éd. A. Giacchetti, Rouen, Presses de l'université de Rouen, 1989.

Mabrian, éd. Ph. Verelst, Gand, Université de Gand, coll. « Romanica Gandensia », 2011.

2. Textes de la base BFM – *Base de français médiéval* [en ligne], Lyon, ENS de Lyon, Laboratoire ICAR, 2012, <http://bfm.ens-lyon.fr> : *La Mort le Roi Artu, Suite du Roman de Merlin, Récit d'un Ménestrel de Reims, Le Tristan en prose, Fouke le Fitz Waryn, Chroniques de Froissart, Mélusine, Récit du Voyage en Terre Sainte, Quinze joies du mariage, Chronique d'E. de Monstrelet, Cligès en prose, Jean de Saintré, Le Roman du Comte d'Artois, Les Cents Nouvelles nouvelles*.

15. La liste n'est pas arrêtée et pourrait être complétée à l'image de ce qui a été fait pour l'espagnol (Montes 1999).

Bibliographie

- AMEKA, Felix, 1994, « Interjection », dans *The Encyclopedia of Language and Linguistics*, dir. R.E. Asher, Oxford (NY) Pergamont Press, t. 4, 1712-1715.
- BERTIN, Annie, 2006, « Définir une interjection : la lexicographie au défi de l'énonciation », dans D. Lagorgette & M. Lignereux (dir.), *Comme la lettre dit la vie. Mélanges offerts à M.Perret*, CD -Rom, Chambéry, Université de Savoie, 46-56.
- BÉGUELIN, Marie-Josée, AVANZI, Mathieu, CORMINBOEUF, Gilles (dir.), 2010, *La Parataxe*, t. 2, *Structures, marquages et exploitations discursives*, Berne, Peter Lang.
- BURIDANT, Claude, 2000, *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, Paris, SEDES.
- DEMONET, Marie-Luce, 2006, « Eh/hé : l'oralité simulée à la Renaissance », *Langages* 161, 52-72.
- DOSTIE, Gaétane, 2004, *Pragmaticalisation et marqueurs discursifs*, Bruxelles, De Boeck/Duculot.
- DOSTIE, Gaétane, PUSCH, Claus. (dir.), 2007, « Les marqueurs discursifs », *Langue française* 154.
- DRESCHLER, Martina, FRANK-JOB, Barbara (dir.), 2006, *Les Marqueurs discursifs dans les langues romanes. Approches théoriques et méthodologiques*, Francfort/Main, Peter Lang.
- ERNOULT, Alfred & THOMAS, François, 1989, *Syntaxe latine*, Paris, Klincksieck, 2^e éd.
- GRINSHPUN Yana, 2005, « Les graphies ô et oh : une graphie entre langue et genres de discours », *Marges linguistiques* 8, 242-255.
- GROSS, Gaston, PIOT, Mireille (dir.), 1988, « Syntaxe des connecteurs », *Langue française* 77.
- MARCHELLO-NIZIA, Christiane, 2005, *La Langue française aux XIV^e et XV^e siècles*, Paris, Armand Colin, 2^e éd.
- MONTES R., Graciela, 1999, « The development of discourse markers in Spanish: Interjections », *Journal of Pragmatics* 31, 1289-1319.

- OPPERMANN-MARSAUX, Evelyne, 2011, « Les emplois du marqueur discursif « di va » en ancien français », *Discours* 8, <http://discours.revues.org/8162>.
- ROSSARI, Corine, BEAULIEU-MASSON, Anne, COJOCARIU, Corina, RAZGOULIAEVA, Anna (dir.), 2004, *Autour des connecteurs*, Berne, Peter Lang.
- ROSIER, Laurence, 1995, « L'interjection, partie honteuse du discours », *Scolia* 5/6, 109-123.
- SERBAT, Guy, 1990, « Et jonctif de propositions: une énonciation à double détente », *L'Information grammaticale* 46, 26-38.
- SWIATKOWSKA, Marcela, 2006, « L'interjection: entre deixis et anaphore », *Langages* 161, 47-56.
- TESNIERE, Lucien, 1988, *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck.
- TORTERAT, Frédéric, 2000a, « *Eh*, allomorphe de *et*? Approche critique d'une distinction homonymique », *Cahiers de praxématique* 34, 107-131.
- TORTERAT, Frédéric, 2000b, « *Et* en emploi syndético-hypotactique: hypothèse sur une jonction implicite en ancien et moyen français », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* XCI 1, 183-202.
- WILKINS, David, 1995, « Expanding the traditionnal category of deictic elements: Interjections as deictics », dans J.F. Duchan, G.A. Bruder & L.E. Hewitt (dir.), *Deixis in narrative: A cognitive science perspective*, Hillsdale (NJ) Erlbaum, 359-386.
- WILMET, Marc, 1995, *Grammaire critique du français*, Louvain-la-Neuve, Duculot.

Résumés/Abstracts

Sophie MARNETTE, Oralité et locuteurs dans les lais médiévaux

Résumé

Les lais médiévaux ont un rapport complexe à l'oralité puisqu'ils se présentent comme la transposition en vers romans de récits chantés composés par les Bretons et racontant les aventures « vraies » d'hommes et de femmes du passé. Cet article examine comment ces textes construisent les locuteurs du récit. La première partie étudie comment la voix du locuteur-narrateur est mise en scène dans les prologues et épilogues qui forment le cadre du récit tandis que la deuxième partie se penche sur la représentation des paroles et pensées des personnages, par le biais du discours direct mais aussi par celui d'autres catégories du discours rapporté (discours indirect et discours indirect libre) qui n'accordent pas au personnage la position de locuteur à part entière mais seulement celle d'énonciateur. Il s'agit notamment de voir si les lais construisent leurs locuteurs différemment d'autres genres narratifs courts comme celui des fabliaux, dont on s'accorde à dire qu'ils sont parfois difficiles à distinguer. Une question annexe mais non moins importante est de se demander si les lais anonymes se comportent autrement que les lais dits « de Marie de France ». Le corpus examiné se compose de trente et un lais (y compris les douze lais dits « de Marie de France ») et d'un choix de soixante-deux fabliaux.

Abstract

Medieval *lais* show complex links with orality since they present themselves as the transposition in romance verse of sung narratives composed by ancient Bretons and telling the « true » adventures of past men and women. This article examines how these texts construct their various narrative voices (be it the narrator or the characters). The first part studies how the voice of the narrator-locutor is staged in the prologues and epilogues framing the narratives while the second part envisages characters speech and thought presentation via Direct Speech but also through other reported discourse categories (Indirect Speech, Free Indirect Speech) that do not grant characters the same importance as fully fledged « locutors ». An important objective is to see whether *lais* construct their narrative voices differently than other short narrative genres such as *fabliaux*, even though both genres can arguably be difficult to distinguish. Additionally the article also wonders whether anonymous *lais* behave differently from the so-called « *lais de Marie de France* ». The corpus contains thirty-one *lais* (including the twelve « *lais de Marie de France* ») and a sample of sixty-two *fabliaux*.

Amalia RODRIGUEZ SOMOLINOS, *Nel di por ço/lço ne di que* (Roland v. 591 et 1959) : réinterprétation, atténuation, concession en ancien français

Résumé

L'article présente une description sémantique de deux structures de l'ancien français : *p nel di por ço q et iço ne di que non-p q*. Elles sont la marque d'une stratégie argumentative du locuteur et constituent un commentaire de celui-ci portant sur l'énonciation. Dans les deux cas, la structure en *ne di* réalise une mise à distance de l'énoncé, ce qui produit un effet d'atténuation :

a) *La gent de France iert blecee e blesmie ; / Nel di por ço, des voz iert la martirie* (Roland v. 591) : *nel di por ço* bloque une conclusion qui serait favorable aux païens et qui est attribuée

à l'allocutaire. Il y a réinterprétation de *p* : « Mais comprenez-moi bien / mais n'allez pas croire que vous aurez le dessus ». La structure *p nel di por ço q* réalise un mouvement argumentatif à valeur concessive. Dans *La Chanson de Roland*, cette structure est difficilement interprétable. Elle n'est compréhensible qu'à partir de l'étude de structures similaires en ancien français, *pas ne di que ... mais / ce ne di je mie que*, où le verbe *dire* introduit une complétive et, dans les textes du XIII^e siècle, est parfois suivi par *mais*.

b) *Iço ne di que Karles n'i ait perdut. / Ne a muiler ne a dame qu'aies veüd / N'en vanteras el regne dunt tu fus* (*Roland* v. 1959) : La double négation dans *Iço ne di que Karles n'i ait perdut* met en place un point de vue positif *p Karles i ad perdut* dont le locuteur se distance. Ce point de vue mis à distance fait partie d'une stratégie concessive.

Nel di por ço et *iço ne di que non-p* sont des marqueurs pragmatiques à valeur concessive. Ils servent de point de départ à l'étude des stratégies concessives en ancien français, depuis les structures paratactiques en *p, q* jusqu'à celles en *p mais q*. La structure *p nel di por ço q* constitue une étape intermédiaire dans cette évolution.

Abstract

The paper presents a semantic description of two Old French structures: *p nel di por ço q* and *iço ne di que non-p q*. They mark an argumentative strategy of the speaker, as well as a comment on the act of utterance. Both structures including *ne di* function as hedges, they lessen the force of the utterance:

a) *La gent de France iert blecee e blesmie;/Nel di por ço, des voz iert la martirie* (*Roland* v. 591): *nel di por ço* blocks a conclusion that would be favourable to the pagans and that is attributed to the addressee. *P* is reinterpreted: "Don't misunderstand me though/ but don't think you will have the upper hand". The structure *p nel di por ço q* carries out an argumentative movement with a concessive value. In the *Chanson de Roland*, it is not easy to interpret. It can only be

understood by studying similar structures in Old French like *pas ne di que ... mais/ce ne di je mie que*, in which the verb *dire* introduces a complement clause and is sometimes followed by *mais* in 13th century texts.

b) *Iço ne di que Karles n'i ait perduto./Ne a muiler ne a dame qu'aies veüd/N'en vanteras el regne dunt tu fus* (Roland v. 1959): The double negation in *Iço ne di que Karles n'i ait perduto* establishes a positive point of view *p Karles i ad perduto* from which the speaker distances himself. This point of view is part of a concessive strategy.

Nel di por ço and *iço ne di que non-p* are pragmatic markers with a concessive value. They provide in this paper a starting point for the study of concessive strategies in Old French, from the paratactic structures of the *p, q* type to the *p mais q* ones. The *p nel di por ço q* structure is an intermediary stage in this evolution.

Evelyne OPPERMANN-MARSAUX, « Avoi ! avoi ! Sire Achillés, vous dites mal » : les emplois de l'interjection « avoi » en français médiéval

Résumé

Cet article cherche à mettre en évidence les propriétés contextuelles, sémantiques et énonciatives communes aux différents emplois de l'interjection « avoi », caractéristique en particulier de la période de l'ancien français. Il montre ainsi que « avoi » se situe principalement à l'ouverture d'un tour de parole, et qu'il introduit régulièrement une intervention réactive. Résultant de la pragmatization de « voi » (impératif de « veoir ») précédé de « a » exclamatif, « avoi » ne conserve pas de lien sémantique avec le lexème verbal d'origine, mais traduit en premier lieu un désaccord de son locuteur face à un discours antérieur. Tout en prenant une valeur expressive, « avoi », qui figure la plupart du temps dans le contexte immédiat d'un terme d'adresse, marque toutefois aussi l'interpellation de

l'allocutaire. L'étude souligne également que les propriétés de « avoi » en ancien français cessent d'être pertinentes en moyen français. En diversifiant ses emplois et en devenant un simple marqueur discursif renforçant l'énoncé qu'il introduit, l'interjection tend aussi à disparaître.

Abstract

The purpose of this contribution is to describe the contextual, semantic and enunciative properties that the different uses of the medieval interjection “avoi” have in common. It shows that “avoi”, mainly used in initial position, is found in a conversational turn that represents the speaker's reaction to the previous discourse of the addressee. Resulting from the pragmatization of the exclamation “a” and the imperative “voi”, “avoi” is not linked to the lexical meaning of the verb “voir”: it always expresses the speaker's disagreement with the addressee. Appearing frequently in the immediate context of a vocative, the interjection also calls the addressee's attention to the discourse where it occurs. Finally, the study establishes that these properties only characterize “avoi” in Old French (the period where the interjection is mainly used). In Middle French, “avoi” is used as a simple discourse marker that emphasizes the utterance it introduces. Becoming less specific than in Old French, the interjection also becomes less frequent and finally tends to disappear.

Daniéla CAPIN, *He, ho, ha, dea* : interjections, connecteurs ou marqueurs discursifs ? Le témoignage des textes en prose médiévaux

Résumé

Les études consacrées à l'interjection s'accordent sur son caractère indexical qui oblige à chercher une saturation dans son environnement. Les études récentes font de ce principe une pratique et ouvrent l'analyse à des cotextes et contextes de plus en plus larges. Cependant, les résultats de cette démarche

restent sous-exploités sur le plan théorique où un catalogue des statuts de l'interjection et une modélisation de son parcours restent à faire.

La présente étude a pour objectif principal de montrer que l'interjection revêt plusieurs statuts dans les textes médiévaux, pouvant cumuler les uns avec les autres : interpellatif, seul ou associé à un terme d'adresse ; nominal fonctionnant comme complément d'objet ; connecteur propositionnel ; marqueur discursif, seul ou en association syntagmatique avec une autre interjection. L'examen des traditions manuscrites de quelques textes-témoins le prouve : les graphies utilisées dans les textes de l'ancien et du moyen français, mais aussi les graphies des incunables, ne distinguent pas toujours l'interjection de la conjonction et de la préposition. Ces observations conduisent à une remarque d'ordre théorique : puisque les différents statuts émergent des agencements respectifs, l'interjection ne devrait pas être considérée comme un item polyfonctionnel, mais plutôt comme un item sous-déterminé.

Cette réflexion a des retombées sur la glose : souvent abordée comme la manifestation d'une opposition au message précédent, l'étude montre que l'interjection peut également indiquer la conformité, l'association, l'intégration à l'énoncé précédent.

Abstract

Most of the studies on the interjection agree on its indexical character which requires a saturation in its environment. Recent surveys put this principle into practice and the analyses concern increasingly larger contexts. However, the results of this approach remain unexplored from a theoretical viewpoint: a catalogue of the interjection statuses and a modeling of its course have yet to be done.

The present study wants to show the different statuses the interjection may have in the medieval prose texts. Some of these statuses are closely linked and may appear concurrently: an interpellative alone or associated with a term of address; a

nominal operating as an object; a propositional connective; a discourse marker, alone or combined with another interjection. The examination of the written forms used in the medieval manuscripts (Old and Middle French) and in the early printed books shows that it is often difficult, even impossible, to distinguish the interjection from the conjunction and the preposition; the separation is then made on the basis of the contextual arrangement. Theoretically, this leads to consider the interjection not as a polyvalent, but as an under-determined item.

This reflection has direct implications for the gloss: usually, the interjection is considered as indicating opposition; the paper shows that the interjection may express as well agreement, association, compliance and integration with the previous statement.

Dominique LAGORGETTE, *Insultes et registres de langue dans les Manières de langage : transgression et effets d'oralité*

Résumé

À partir de l'étude exhaustive des *Manières de langage* de 1396, 1399 et 1415 et d'un corpus d'une cinquantaine de fabliaux et de farces, nous montrerons comment le jeu sur les registres langagiers participe de la création des effets d'oralité. Le discours transgressif, en l'occurrence les insultes, sera en particulier envisagé comme témoignant de cette recherche stylistique qui vise à donner l'illusion d'une représentation fiable de l'oralité. L'étude du discours marginalisé du point de vue des actes de langage permettra de poser la question de la méthode à mettre en œuvre afin d'évaluer à quel registre appartiennent les termes envisagés, problématique encore peu traitée par les études diachroniques. La variation diastratique, qui sera resituée dans ses conditions diatopiques et diachroniques, est envisagée comme appartenant au code oral et serait l'un des vecteurs les plus efficaces afin d'asseoir l'illusion d'une langue plus spontanée.

Abstract

Based on the exhaustive study of the *Manieres de langage* 1396, 1399 and 1415 and of a fifty *fabliaux* and farces corpus, this paper analyses how the strategies using speech registers try to generate for the reader the illusion of “real” reported speech. Transgressive discourse (insults in particular) is viewed as the testimony of a stylistic research in order to create the sensation that dialogues are reliable and realistic. The study of the marginalised discourse from the speech acts theory angle enables to question which criteria and methodology should be used when evaluating to which speech register a word belongs. This last point is still rarely mentioned in diachronic studies. The diastratic variation, as well as the diatopic and diachronic ones, are viewed as part of the oral code and may well be a strong (if not the strongest) auxiliary in this process of reproducing a mimetic, spontaneous speech.

Corinne DENOYELLE, *Les réalisations des actes de langage directifs dans les Manières de langage*

Résumé

Longtemps étudiées pour leur apport en lexicologie, en phonologie ou en histoire de la langue, les *Manières de langage* peuvent aussi faire évoluer notre approche en pragmatique. Ces manuels de conversation, destinés à l’enseignement du français en Angleterre aux XIV^e-XV^e siècles, sont composés de dialogues mettant en scène des locuteurs dans des situations de la vie quotidienne. Proposant différents types d’approche de l’allocutaire selon le contexte et la situation socio-économique de l’interaction, ils représentent non seulement des phrases, mais aussi des attitudes communicatives. Ainsi l’observation des actes de langage directifs, qu’il s’agisse des ordres, des requêtes, des offres ou des conseils, permet de montrer leurs réalisations linguistiques selon les relations interpersonnelles des interlocuteurs: on constate ainsi une répartition des énoncés selon leur valeur illocutoire et leur

formulation directe ou indirecte. Bien que l'emploi du mode impératif soit commun à tous ces sous-types d'actes de langage directifs, cette réalisation directe est cependant plutôt le fait de l'ordre. En revanche, la requête se manifeste plutôt par des expressions directes performatives du type « *je vous prie* », ou par des formulations indirectes comme l'expression d'un souhait. Le conseil se réalise majoritairement par des formulations indirectes impersonnelles construites autour de verbes d'obligation, alors que l'offre est essentiellement exprimée par des structures verbales interrogatives. Cette analyse permet ainsi de mesurer l'aspect plus ou moins conventionnel de ces réalisations linguistiques.

Abstract

Studied for a long time for their contribution to lexicology, phonology or history of language, *Manieres de Langage* may also change our approach to pragmatics. These conversation manuals, meant for the teaching of French in England in the fifteenth century, are composed of dialogues featuring speakers in situations of everyday life. Offering different types of approach for the addressee depending on the context and the socio-economic interaction, they show not only sentences, but also communicative attitudes. Thus the observation of directive speech acts, be it orders, requests, offers or advice, can show some linguistic manifestations according to the interpersonal relationships of the interlocutors: there is a distribution of statements according to their illocutionary force and direct or indirect realizations. Although the use of the imperative is common to all subtypes of directive speech acts, this direct realization is mainly used for orders. On the other hand, the request occurs by direct performative expressions such as “*Je vous prie*”, or indirect formulations as the expression of a wish. The advice is carried out mainly by indirect impersonal formulations built around verbs of obligation, while the offer is mainly expressed by verbal interrogative structures. This analysis allows us to measure the more or less conventional aspect of linguistic realizations.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Hava BAT-ZEEV SHYLDKROT (Université de Tel Aviv)
Françoise BERLAN (Université Paris-Sorbonne)
Mireille HUCHON (Université Paris-Sorbonne)
Peter KOCH (Universität Tübingen)
Anthony LODGE (Saint Andrews University)
Christiane MARCHELLO-NIZIA (École Normale Supérieure-LSH, Lyon)
Robert MARTIN (Université Paris-Sorbonne/Académie des inscriptions
et belles-lettres)
Georges MOLINIÉ (Université Paris-Sorbonne)
Claude MULLER (Université Bordeaux 3)
Laurence ROSIER (Université Libre de Bruxelles)
Gilles ROUSSINEAU (Université Paris-Sorbonne)
Claude THOMASSET (Université Paris-Sorbonne)

COMITÉ DE RÉDACTION

Claire BADIOU-MONFERRAN (Université Paris-Sorbonne)
Michel BANNIARD (Université Toulouse 2-Le Mirail)
Annie BERTIN (Université Paris 10-Nanterre)
Claude BURIDANT (Université Strasbourg 2)
Maria COLOMBO-TIMELLI (Université degli Studi di Milano)
Bernard COMBETTES (Université Nancy 2)
Frédéric DUVAL (Université de Metz)
Pierre-Yves DUFEU (Université Aix-Marseille 3)
Amalia RODRIGUEZ-SOMOLINOS (Universidad Complutense
de Madrid)
Philippe SELOSSE (Université Lyon 2)
Christine SILVI (Université Paris-Sorbonne)
André THIBAUT (Université Paris-Sorbonne)

COMITÉ ÉDITORIAL

Olivier SOUTET (Université Paris-Sorbonne), Directeur de
la publication
Joëlle DUCOS (Université Paris-Sorbonne-ÉPHÉ), Trésorière
Stéphane MARCOTTE (Université Paris-Sorbonne), Secrétaire de
rédaction
Thierry PONCHON (Université de Reims Champagne-Ardenne),
Secrétaire de rédaction
Antoine GAUTIER (Université Paris-Sorbonne), Diffusion de la revue

Table des matières

Présentation	
Amalia Rodríguez Somolinos	7
Oralité et locuteurs dans les lais médiévaux	
Sophie Marnette	21
<i>Nel di por ço / Iço ne di que (Roland v. 591 et 1959) :</i> réinterprétation, atténuation, concession en ancien français	
Amalia Rodríguez Somolinos	49
« Avoi! avoi! Sire Achillés, vous dites mal » : les emplois de l'interjection « avoi » en français médiéval	
Evelyne Oppermann-Marsaux	71
<i>He, ho, ha, dea</i> : interjections, connecteurs ou marqueurs discursifs? Le témoignage des textes en prose médiévaux	
Daniéla Capin	95
Insultes et registres de langue dans les <i>Manières de langage</i> : transgression et effets d'oralité	
Dominique Lagorgette	119
Les réalisations des actes de langage directifs dans les <i>Manières de langage</i>	
Corinne Denoyelle	149
Résumés/Abstracts	177

